

M^{me} WISHART: Les jeunes sont extrêmement curieux, vous savez. Il faudrait sûrement passer par les chefs et leur conseiller de voir les détaillants,—nous avons naturellement des organismes provinciaux,—et ensuite de s'adresser aux gouvernements. Les gouvernements sont très affables envers notre mouvement; nous devons donc les aborder avec tact.

L'hon. M. PRATT: Je crois plutôt que les gouvernants en général verraient d'un œil très favorable que des associations soient à la tête de campagnes de ce genre. Je ne puis voir rien de mieux que les guides et les scouts pour cela.

M^{me} WISHART: Je crois, toutefois, que nous ne pourrions faire campagne qu'à l'égard de la littérature pour la jeunesse. Il reviendrait plutôt à un mouvement d'adultes de prendre l'initiative quant aux publications pour adultes.

L'hon. M. PRATT: Je songeais plutôt à une campagne générale en vue d'amener les gouvernements provinciaux à s'intéresser à un organisme chargé de corriger la situation. Le fait qu'une association représentant réellement les jeunes serait l'instigatrice de ce mouvement compterait pour beaucoup.

M^{me} WISHART: Je vous promets d'amener le sujet sur le tapis lors de notre réunion annuelle, au mois de mai. Je ne puis que proposer aux chefs de porter la question devant leurs gouvernants provinciaux; je ne puis pas dicter, mais seulement proposer.

Le PRÉSIDENT: Avez-vous d'autres questions?

L'hon. M. FARQUHAR: C'est tout, monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT: Nous vous remercions de votre aide, madame Wishart.

M^{me} WISHART: C'est moi qui vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner.

Le PRÉSIDENT: Le prochain témoin est M. D. J. Michael, secrétaire exécutif du comité des relations publiques de l'Église *Seventh Day Adventist*. Nous serons très heureux d'entendre le mémoire qu'il veut nous présenter.

M. MICHAEL: Merci, monsieur. Honorables sénateurs, permettez-moi de vous exprimer notre sincère reconnaissance de l'occasion qui nous est donnée de présenter cet exposé qui renferme notre opinion réfléchie ainsi que nos convictions profondes,—convictions qui sont celles d'un groupe de gens dont on connaît bien le dévouement et la loyauté envers notre pays et envers les principes de la fraternité chrétienne.

Nous avons suivi vos travaux avec un vif intérêt car nous comprenons les motifs qui ont dicté vos louables efforts.

Nous croyons, après examen des recommandations qui vous ont été faites, que certaines d'entre elles proposent des mesures qui pourraient, si elles avaient force de loi, devenir de vraies menaces à la liberté. Quelques-unes, à notre avis, sentent la dictature de la pensée et l'État-police qui répugnent tellement à notre mentalité de citoyens libres. Si, d'une part, nous déplorons grandement la publication et la distribution libres d'imprimés nettement obscènes, nous recommandons par ailleurs qu'on prenne garde d'administrer un remède trop fort pour guérir une maladie qui n'atteint réellement qu'une proportion relativement faible de la population. A notre avis, il y aurait danger qu'une dose trop forte, même administrée en toute bonne volonté, puisse un jour étouffer le nerf vital de toutes nos libertés.

C'est en ayant en vue cet aspect du problème que l'Église *Seventh Day Adventist* du Canada, par la voix de son bureau exécutif, présente respectueusement l'exposé de son attitude en face de la menace grandissante des publications obscènes et licencieuses. Nous croyons sincèrement que ses opinions mériteront votre considération sympathique et attentive.